



# DERNIÈRE CAP LOCALE

## DES DÉCISIONS DOGMATIQUES

## UNE DIRECTION COUPÉE DES AGENTS

### LA CGT EN COLÈRE

#### **Une CAP verrouillée.**

C'est le fruit d'une politique RH que nous contestons, tant à la DG qu'à la DIRCOFI IDF. C'est le résultat d'un directeur qui ne cesse de répéter que c'est lui qui décide. En effet, il a décidé. Les yeux fermés et les oreilles bouchées.

Résultat : Sur les 11 recours présentés tous grades confondus, 4 obtiennent des avancées partielles. Pour les 7 autres : rien du tout. Alors qu'il y avait largement matière, pour certains, à négocier des avancées.

#### **Nous avons honte pour les collègues concernés. Qu'on en juge :**

- un jeune agent à qui l'on reproche de ne pas maîtriser la cascade (vous ne rêvez pas!), ou encore d'avoir été réfractaire aux déplacements en entreprise (pour rappel, on ne compte plus les notes du directeur en 2021 qui incitaient plus que fortement au télétravail et aux réunions à distance, la CGT a d'ailleurs été interrompue lorsqu'elle a commencé à énumérer ces notes). Agent par ailleurs affecté dans une brigade en crise avec des conflits d'une rare intensité. Agent à qui a été refusé le bénéfice des ASA lors du confinement 2021 (puis acceptés à posteriori suite à l'intervention de la direction).

Le directeur met au vote de la CAP sa sentence : « je propose de ne rien changer ».

- un vérificateur rétrogradé dans son tableau synoptique (il passe de très bon à bon pour ses connaissances professionnelles) en totale contradiction avec l'appréciation générale qui indique qu'il dispose d'excellentes connaissances comptables ou encore qu'il a très bien intégré la loi ESSOC. En vérité un règlement de compte du CDB.

Le directeur met au vote de la CAP sa sentence : « je propose de ne rien changer ».

- où l'on apprend, à propos d'un autre collègue dont le CREP était mauvais (mais légèrement amélioré suite à la CAP) que, lors d'une candidature pour un détachement, il s'était pourtant vu accolé un avis particulièrement positif de la direction en totale contradiction avec le CREP contesté. Réponse du directeur : quand un agent postule dans une autre direction, on ne cherche pas à le bloquer. Faut-il le croire ? Les autres directions seront ravies d'apprendre que la DIRCOFI ne filtre pas les candidats en partance sur des postes potentiellement sensibles !

- des agents arrivés à la DIRCOFI pendant la crise sanitaire et injustement évalués.

N'a-t-il pas été répété sur tous les tons que la situation de crise sanitaire avec toutes ses répercussions en 2021 serait prise en compte pour évaluer les agents ? Vous aussi vous y avez cru ? Chacun jugera sur pièce.

### **Le message de la direction est limpide**

Vis-à-vis des agents et des syndicats, c'est la provocation ultime. Le triomphe de la loi du plus fort. La loi du plus gradé.

### **Que chacun juge aussi le décalage entre les paroles et les actes pour les mutations locales présentées la semaine précédente :**

- la mutation externe qui passe avant la mutation interne en contradiction avec la règle énoncée lors de la mise en place de l'affectation au département ;

- le discours sur la mobilité professionnelle et géographique, dispensé aux candidats à la liste d'aptitude, absolument pas respecté dans les faits ;

- une pénurie de postes à laquelle la DIRCOFI participe activement et sciemment. Seulement 10 inspecteurs retenus pour les arrivées en mutation externe alors qu'il reste 36 postes vacants de A après mouvement dont 33 vacances dans les brigades. Sur 450 postes A théoriques en brigades au 01/09 (chiffres TAGERFIP) cela donne 7,3 % de vacances. Qui dit mieux ? Premier motif pour ne pas être retenu à la DIRCOFI IDF, poste à profil depuis le mouvement 2022 : ne pas avoir placé la direction dans ses 2 premiers vœux. On croit rêver mais non ! Bravo la politique RH de la DIRCOFI IDF !!!

Pour info, ils sont 20 inspecteurs en trop à la DDFIP 93. Bravo la politique RH de la DG !!!

### **Nous vous rendons compte de cette politique RH très hasardeuse pour plusieurs raisons.**

D'abord parce que nous sommes vos représentants élus et nous vous devons des comptes. Vous avez le droit de savoir ce qu'il se passe dans les instances selon le point de vue de vos élus et pas seulement selon les discours officiels.

Ensuite parce qu'il nous revient à tous de savoir en tirer les leçons.

**Première leçon : ne pas rester seul.** Jamais. Regroupez-vous, syndiquez-vous. Allez voir le syndicat de votre choix, celui qui correspond à vos valeurs. Pas comme un prestataire de service mais d'abord comme un regroupement de collègues. Et lorsque vous sentez le vent mauvais qui arrive, montrez que vous n'êtes pas seul. N'attendez pas le CREP.

Comment une poignée de personnes peut en effrayer 600 ? Ce n'est pas rationnel. Nous devons faire bloc. Nos 2 seules forces, mais elles sont décisives, c'est notre nombre et notre capacité à rester unis.

## **Y a-t-il un autre moyen de s'unir au travail que de se syndiquer ?**

**Alors syndiquez-vous !  
Où vous voulez mais syndiquez-vous !**

→ **Se syndiquer à la CGT**